



Traité Betsa

Michna 7 - Chapitre 1

בית שמאי אומרין, תבלין נידוכין במדוך של עץ, והמלח בפך
ובעץ הפרור; בית הלל אומרין, תבלין נידוכין כדרך במדוך של
אבן, והמלח במדוך של עץ.

L'Ecole de Chamaï dit : « On pile les épices dans un mortier de bois et le sel dans un récipient [de terre] avec une louche de bois ». L'Ecole d'Hillel dit : « On pile les épices comme d'habitude dans un mortier de pierre et le sel dans un mortier de bois ».



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions